

Les défis à relever pour les zones urbaines à l'ère post-COVID-19

2021/2075(INI) - 16/12/2021 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission du développement régional a adopté un rapport d'initiative de Katalin CSEH (Renew Europe, HU) sur les défis à relever pour les zones urbaines à l'ère post-COVID-19.

Le rapport indique que **72% de la population de l'UE** vit dans des villes et des agglomérations. Les villes restent en première ligne de la crise du COVID-19, avec une activité économique en baisse, des taux d'infection élevés, des taux de vaccination faibles et des ressources souvent insuffisantes.

Les députés ont souligné le rôle crucial et unique des autorités locales et régionales dans la résolution des problèmes liés à la pandémie de COVID-19.

Défis

Les députés estiment que **les villes et les communes doivent être directement impliquées** dans le rétablissement après la pandémie de COVID-19. Les efforts de redressement doivent s'efforcer de remédier aux vulnérabilités de longue date et aller au-delà des impacts sanitaires du COVID-19 pour s'attaquer aux inégalités persistantes.

La pandémie a eu des **impacts sexospécifiques** que les villes et les zones urbaines fonctionnelles devront prendre en compte. Les quarantaines et les exigences de distanciation sociale ont exposé les femmes à un risque accru de violence sexiste, alors que dans le même temps, l'accès des femmes aux réseaux de soutien, aux services sociaux et aux infrastructures de santé sexuelle et génésique a été réduit.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact important sur les secteurs de la culture et du sport, ainsi que sur le transport des aliments et des médicaments et sur la prestation des services de santé.

Des villes inclusives

Le rapport souligne que la pandémie de COVID-19 a accentué la tendance au dépeuplement des zones urbaines sous-développées, qui ne disposent souvent pas de revenus propres suffisants pour fournir aux résidents des services publics de qualité. À cet égard, les États membres sont invités à développer des mesures d'action positive qui favorisent **l'inclusion des communautés marginalisées** telles que les personnes handicapées, les personnes âgées plus isolées, les sans-abri, les migrants et les réfugiés et les minorités ethniques comme les Roms.

Les députés ont demandé que les besoins de financement soient satisfaits au niveau local, régional et européen, y compris dans les zones urbaines, notamment les zones métropolitaines.

Pour que les économies urbaines se redressent sans laisser personne de côté, **les investissements et les réformes** doivent conduire à des emplois stables et de qualité, à un renforcement des infrastructures et des services publics, à une amélioration du dialogue social et à un soutien à l'inclusion et à l'intégration des groupes défavorisés, notamment en renforçant les systèmes de protection sociale et d'aide sociale.

Cadre de soutien de l'UE

Les députés ont souligné la nécessité d'un cadre européen pour soutenir les stratégies locales et nationales visant à **lutter contre le sans-abrisme** et à garantir l'égalité d'accès à un **logement décent pour tous** en promouvant une approche intégrée combinant l'aide au logement avec les soins sociaux, les services de santé et l'inclusion active. La Commission, les États membres et les autorités locales et régionales sont invités à établir des **stratégies spécifiques** et des mesures appropriées pour surmonter les obstacles au droit au logement tels que la discrimination, la financiarisation, la spéculation, la touristification, les pratiques de prêt abusives et les expulsions forcées.

Il est demandé d'accroître les investissements dans le **logement social, public, économique en énergie, adéquat et abordable**, et dans la lutte contre le sans-abrisme et l'exclusion du logement dans l'UE. La Commission devrait de toute urgence veiller à ce que les financements de l'UE et de la BEI deviennent plus accessibles aux fournisseurs locaux et régionaux de logements sociaux et publics abordables.

Villes durables

Les députés ont estimé que la crise du COVID-19 a montré la nécessité de **nouvelles solutions en matière d'urbanisme et de mobilité** afin de rendre les zones urbaines plus résilientes et plus adaptables à la demande de mobilité et que la crise devrait être saisie comme une opportunité de réduire la congestion des transports et les émissions à effet de serre. Ils ont souligné l'importance du développement urbain durable, y compris des transports publics durables et abordables, pour la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union et la qualité de vie de sa population et pour atteindre ses objectifs de neutralité climatique d'ici 2050 au plus tard.

L'intention de la Commission de s'engager avec les villes et les États membres pour faire en sorte que toutes les grandes villes et les nœuds urbains du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) élaborent des plans de mobilité urbaine durable d'ici 2030 a été saluée par les députés.

Le rapport a noté que la pandémie de COVID-19 a entraîné l'expansion du **secteur de la livraison à domicile**, ce qui a conduit à l'émergence de nouveaux types de travail sur plateforme et de modèles commerciaux dans les zones urbaines. Les députés ont reconnu la nécessité de formuler des recommandations sur la sécurité des livreurs et sur la formation aux outils numériques qu'ils utilisent, tels que les applications et les plateformes interactives.

Des villes innovantes

Le rapport souligne que la numérisation a permis de répondre à certains des défis immédiats posés par la pandémie, notamment pendant les périodes de confinement, et que parmi les nombreuses inégalités révélées par la pandémie de COVID-19, la fracture numérique est l'une des plus graves. Tout en rappelant que **la numérisation et la connectivité numérique** doivent être une priorité pour les communautés locales dans leur rétablissement, les députés ont appelé la Commission à assurer le plein respect de l'acquis de l'Union, en particulier en ce qui concerne les travailleurs et les droits sociaux.

Des initiatives politiques sur mesure

Les députés ont souligné la nécessité de s'adapter à la nouvelle réalité à la lumière de la pandémie de COVID-19 et de réfléchir à un nouveau modèle pour les zones urbaines de l'UE. Ils ont insisté sur le fait que les autorités régionales et locales ont un rôle clé à jouer à tous les stades du processus décisionnel de l'UE : **planification, préparation et mise en œuvre**. Ils ont demandé que davantage de fonds européens soient mis directement à la disposition des autorités locales et régionales afin d'améliorer l'efficacité, de garantir la cohérence et de réduire les charges administratives.

Le rapport demande que le **programme urbain pour l'UE** soit doté d'un budget et d'une portée plus importants, tout en veillant à ce que les villes des régions ultrapériphériques y aient un accès effectif et facilité. Il invite le Conseil et les États membres à allouer jusqu'à 15% aux zones urbaines pour relever les défis de l'après-COVID.